

# **COMMUNE DE POTIGNY**

## **Compte-rendu sommaire du Conseil Municipal du 29 septembre 2016**

---

**Présents : M. Kepa, M. Roussel, M. Defenouillère, M. Benoît, M<sup>me</sup> Maunoury, M<sup>me</sup> Bouteiller, M. Perrier, M<sup>me</sup> Knedlik, M<sup>me</sup> Kiszko, M<sup>me</sup> Sauvée, M. Bérel, M<sup>me</sup> Dunbar, M<sup>me</sup> Prosper, M<sup>me</sup> Besançon, M<sup>me</sup> Sohier, M. Faucher, M. Marie.**

- Communications de Monsieur le Maire, au titre de sa délégation permanente de signature : contrat de maîtrise d'œuvre cabinet ARCYANS pour le foyer multi-associatif (7 900 € HT) ; avenant n° 2 au marché EIFFAGE de la Rue du Village (2 360,50 € HT); conventionnements divers dans le cadre de l'organisation des activités périscolaires 2016/17 (MJC, AD Coaching, Chorège, Médiathèque du Pays de Falaise).
- Avis favorable à la modification statutaire de la Communauté de Communes du Pays de Falaise, liée aux extensions de compétences suivantes : gestion d'aires d'accueil des Gens du Voyage, gestion de milieux aquatiques et de protection des inondations, coordination et mise en place d'un Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire.
- Accord à la modification des statuts du SDEC Energie et au retrait de la Communauté de Communes de CABALOR.
- Validation de l'étude définitive réalisée par le SDEC Energie pour l'effacement coordonné des réseaux rues des Balcons et de Normandie. Part communale = 100 296,06 €.
- Validation des études préliminaires réalisées par le SDEC Energie pour l'effacement coordonné des réseaux Rue du Clos Michel (part communale = 116 656,56 €) et Rue du Tais (part communale = 10 511,32 €).
- Approbation du diagnostic « Eclairage public » présenté par le SDEC Energie et décision d'engager les travaux préconisés par cette étude. Coût Commune = 12 700 €. Décision de solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental du Calvados pour cette opération, ainsi que pour les programmes de la Rue du Clos Michel et de la Rue du Tais.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer des avenants aux lots B, F, G, K et R du marché de l'école maternelle, acceptés par la Commission d'Appel d'Offres. Montant total : 41 609,22 €.
- Acquisition de la parcelle cadastrée D n° 258 (Chemin de Marie-Joly) au prix de 500 €, hors frais notariés.
- Décision d'acheter une ancienne cité minière (31, rue des Capucines) au prix de 50 000 €, hors frais notariés. 5 voix « contre » et 2 abstentions.
- Mise à l'enquête publique d'un projet d'échange de terrains, Chemin de la Gargotte.
- Décision de ne pas ouvrir à la vente les maisons du parc immobilier communal et de ne pas donner suite à une proposition d'achat du logement situé 125, rue de Prague. 3 voix « contre » et 4 abstentions.
- Attribution d'une subvention complémentaire pour un séjour d'enfant de Potigny en centre de vacances (« Les Calots Verts »). Montant : 33 €.
- Opposition à la prise de compétence « Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) » par la Communauté de Communes du Pays de Falaise.

- Validation du périmètre de délimitation de la « Zone de rencontre » de la Rue du Village.

Informations données par Monsieur le Maire :

- remerciements adressés à la Mairie par les organisateurs des « Foulées de la Brèche au Diable » ;
- échéance, en juillet 2017, du bail consenti au Pact-Arim pour les logements communaux du Suvez et de la Rue de Normandie ;
- prise de renseignements en cours, concernant l'ancien local commercial situé au carrefour de la Route d'Argences et de la Rue du Général Leclerc.

Questions et informations diverses :

- stationnement devant le « Stade des Gueules Rouges » (M<sup>me</sup> Kiszko) ;
- colis du CCAS 2016 (M<sup>me</sup> Maunoury) ;
- avancement du projet d'aire de jeux de la Rue de Prague (M<sup>me</sup> Sohier) ;
- conditions d'accueil des Gens du Voyage (M<sup>me</sup> Sohier) ;
- aménagement du bassin d'orage de La Gargotte (M<sup>me</sup> Sauvée) ;
- création de parkings « Zone bleue » et « Covoiturage » (M<sup>me</sup> Sauvée).

Séance levée à 20h30.